

Hygiène de vie des joueurs Pas tous logés à la même enseigne

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

LE football de haut niveau requiert un travail pointu, y compris en terme d'hygiène de vie. Laquelle doit être irréprochable pour mieux entretenir son corps. Cela concerne aussi bien l'alimentation du joueur, que le logement et le suivi médical. Trois éléments étroitement liés, en ce sens qu'ils conditionnent sa forme et lui permettent d'enchaîner les entraînements, dans le but de bonifier ses performances à chaque rencontre.

Les joueurs du championnat gabonais de première division se conforment-ils à ces exigences ? Quelles sont les moyens mis à leur disposition à cet effet par leurs employeurs, c'est-à-dire les clubs ?

Plusieurs dirigeants d'équipes répondent que la qualité de l'hygiène de vie d'un joueur lui incombe d'abord. La responsabilité du club consistant à mettre à sa disposition toutes les conditions nécessaires à une vie décente.

« Les joueurs sont des salariés contractuels des équipes. Celles-ci ont donc pour principale obligation de leur offrir tous les moyens qui concourent à leur bien-être, sur la base de ce qui est contenu dans le contrat liant les parties », expliquent-ils.

Mais par rapport aux problématiques posées ci-dessus, l'évidence montre que les joueurs ne sont pas tous logés à la même enseigne. Certains ont plus d'avantages que d'autres.



Photo : Bouliary

Quel est le mode de vie des professionnels gabonais ?

En matière d'hébergement, par exemple, certains joueurs évoluant dans l'élite du football gabonais occupent des maisons appartenant aux responsables des clubs. D'autres vivent dans des habitations choisies par eux-mêmes, et à leurs frais, quand ils ne sont pas chez des parents. Ce n'est qu'à la veille, ou deux jours avant un match, que les joueurs retenus pour le disputer se retrouvent en casernement. S'agissant des salaires,

ils ne sont pas uniformes. Ce point peut se justifier par le statut de chacun. Mais, que leurs logements soient pris en charge ou non, l'alimentation des joueurs échoit à eux-mêmes. Les employeurs ne s'en occupent que lors des casernements.

L'argument avancé étant que, « comme pour toutes les autres activités professionnelles, les footballeurs reçoivent des revenus qu'ils utilisent à leur guise. Pour subvenir à leurs divers besoins. » Du coup, il n'est pas rare

de voir nos athlètes se loger dans des conditions indignes et avoir une alimentation qui ne cadre guère avec les exigences du métier de footballeur professionnel. Des compétiteurs qui ne se reposent pas assez, mais se lancent dans une course effrénée vers l'alcool, la cigarette, la malbouffe et la gente féminine. Parfois avec la complicité de certains de leurs responsables.

Or, un footballeur doit connaître son corps par cœur pour bien en pren-

dre soin car, c'est avant tout un athlète. Et son corps représente son outil de travail. Ainsi, une bonne hygiène de vie est-elle un impératif à son évolution.

Faut-il que les dirigeants de clubs fassent le gendarme ? On se rappelle que dans les années 1980, Ivica Todorov, alors entraîneur de la Jeunesse athlétique club (JAC), n'hésitait pas à faire le tour des logements de ses joueurs pour s'enquérir de leurs conditions de vie. Agissant comme un père

de famille, cela lui permettait de recueillir leurs doléances et de les rapporter aux dirigeants, dans le but d'améliorer ce qui devait l'être. Un comportement qui a disparu aujourd'hui.

Au demeurant, les joueurs du National-foot 1 et les clubs sont invités à une nécessaire prise de conscience collective sur cette question épineuse de l'hygiène de vie de nos footballeurs.

Droit au but

Situer les responsabilités ...

ON n'a certainement pas fini de parler de la mort, samedi dernier au stade de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS), du footballeur d'Akanda FC, Hermann Tsinga. D'autant que la réunion convoquée lundi, par le président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), n'aura pas, hélas, dissipé les doutes, ni levé les zones d'ombre qui ont émaillé ce drame. Cette réunion, qui était pourtant la bienvenue, aura laissé plus d'un sur sa faim. Et le président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou, est certainement tombé des nues en constatant que personne n'était responsable. Entendons-nous bien. Il ne

s'agit pas ici de désigner déjà les coupables. Non ! Car seules les conclusions « des différentes enquêtes » ouvertes après le décès du joueur le feront. Il s'agit de situer les responsabilités. De savoir à quel niveau y a-t-il eu défaillance ou négligence, si vous voulez. De sorte qu'on puisse à la Linafp, comme ailleurs, à la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), prévenir de tels drames. Et améliorer, par conséquent, les conditions d'organisation des matches de football chez nous. Or, que constatons-nous ? Que les gens, alors qu'on ne les a pas accusés, se défilent, se braquent et se mettent curieusement sur la défensive. Les responsables

du Service d'assistance médicale d'urgence (Samu) prétendent que tout était parfait, que les ambulances répondant aux normes, étaient très bien équipées. Que les ambulanciers et autres brancardiers étaient en place.

Le commissaire du match assure, lui aussi, que tout était... bien en place avant le début de la rencontre. Bref, tout le monde a montré patte blanche. Et c'est, paradoxalement, dans ces conditions décrites comme parfaites que le malheureux joueur a trouvé la mort. Il faut dire qu'il n'avait vraiment pas de chance !

Alors, puisque personne n'est responsable, est-ce à dire que le

joueur est lui-même responsable de sa mort ? Et là, on devrait penser à une autopsie pour savoir si c'est le choc qu'il a eu avant de s'écrouler qui lui aurait été fatal, ou s'agit-il d'un cas de dopage. Mais dans un cas comme dans l'autre, il y a forcément une défaillance quelque part.

En effet, dans le cas d'un violent choc, c'est une course contre-la-montre qui s'engage. Les minutes, voire les secondes sont très précieuses. Et cela exige de la rapidité dans les secours. S'il y a tergiversation, alors c'est le drame ...

Dans le cas où le joueur se serait dopé, par exemple, la défaillance viendrait alors d'un

contrôle antidopage inopérant ou inexistant.

Comme on le voit, il y a forcément des responsabilités à situer, afin, encore une fois, d'éviter qu'on n'enregistre des morts, alors qu'on pouvait les éviter si on faisait preuve d'un minimum de rigueur. En tout cas, la liste des décès des joueurs en plein stade ne cesse dangereusement de s'allonger, sans qu'on ne sache pourquoi, les enquêtes piétinant ou leurs conclusions étant rangées dans les tiroirs.

Il est donc temps de stopper la maudite spirale, mais d'abord, il faut que les gens aient au moins la décence d'assumer leurs responsabilités.